

DE LA RUE D'AUBAGNE AUX QUARTIERS NORD, C'EST LA MEME LOGIQUE QUI ASSASSINE, LES POPULATIONS PRECAIRES ISSUES DE L'IMMIGRATION !

Presque quotidiennement depuis janvier, la métropole est commanditaire d'un « *nettoyage agressif* » (selon ses termes) du campement de demandeur.es d'asile sous la HALLE PUGET à Belsunce : un prétexte au harcèlement et à l'expulsion brutale et illégale de centaines de personnes que l'hostilité des institutions jettent à la rue. Sur ordre de Monique Cordier, élue à la Propreté, les éboueurs jettent les sacs de couchage des demandeur.es d'asile qui campent devant la PADA – l'étape incontournable d'enregistrement de la demande d'asile. Aucun arrêté municipal ne préside à ces expulsions, aucun hébergement d'urgence ne leur est proposé, alors que c'est la loi.

Le DÉFENSEUR DES DROITS a été saisi et une instruction est ouverte depuis le 10 avril par le Pôle « Déontologie de la Sécurité » à Paris.

Dans le même temps, la « Loi Asile et Immigration » entrée en vigueur en janvier a contraint des centaines de demandeur.es d'asile des Hautes-Alpes, Alpes-de Haute-Provence, Var et Vaucluse, à faire leurs démarches et se domicilier à Marseille. Ils ont été contraints de quitter foyers et maisons solidaires pour un matelas sous la Halle...

Quant aux 96 habitant.es de la Maison SAINT JUST (après « évacuation » brutale des mineurs isolés), ils vivent dans l'angoisse d'une procédure d'expulsion. Ils ne peuvent compter sur aucune volonté des autorités pour un relogement dans des dispositifs adaptés et pérennes. L'unique proposition de la préfecture est le transfert provisoire vers des hôtels dispersés dans le département, disponibles car d'autres personnes ont été jetées à la rue. Un jeu de vases communicants plutôt que l'ouverture de dispositifs supplémentaires, qui ne dupe personne : le droit au logement des demandeur.es d'asile n'est plus respectée à Marseille !

Ainsi, force est de constater que les primo-arrivant.es qui ont trouvé un toit ces derniers mois l'ont fait loin des centres, en squattant les bâtiments les plus dégradés de la ville, auprès d'une population immigrée de générations antérieures dont les conditions de logement ont déjà été délaissées depuis des années par les pouvoirs publics : bâtiment H du PARC KALLISTE (expulsé en février 2018), CASERNE MASSENA (expulsée en novembre 2018), bâtiment A du PARC COROT (expulsé le 17/12/2018 et réoccupé). Là aussi, ces centaines de demandeur.euses d'asile sont encore une fois traqués par des politiques de délogement, au gré des jeux spéculatifs sur l'habitat indigne.

ÇA SUFFIT ! Défendons le droit au logement de toutes et tous !



**YES WE CAN LIVE
BUT WE DON'T GO AWAY**



JEUDI 25 AVRIL à partir de **7h**
-HALLE PUGET

PTI DEJ de soutien aux demandeur.es d'asile à la rue

SAMEDI 11 MAI 14h
-VX PORT

Marche de la colère/droit au logement
Ultimatum à Gaudin, Vassal, Préfecture

Ne laissons pas les politiques mettre les demandeur.es d'asile et les mineur.es isolés à la PORTE !

Refusons que les conditions de vie indignes deviennent leur quotidien à Marseille !

Soutenons celles et ceux qui se battent pour leur droit au LOGEMENT,

leur **LIBERTE** de circuler et de **VIVRE** où bon leur semble !

AVEC LES EXILE.ES, OUVRONS DES MAISONS !

EXIGEONS DES REQUISITIONS !

Et des solutions durables par les responsables politiques